



**Observatoire de l'environnement
en Nouvelle-Calédonie (OEIL)**

11 rue Guynemer
98800 Nouméa
(+687) 23 69 69

APPEL D'OFFRES

Synthèse des connaissances sur la biodiversité et l'environnement de
la côte oubliée et identification des enjeux de conservation

DOSSIER DE CONSULTATION

Date limite de réception des offres :

30 juillet 2015

CONTEXTE

Dans le cadre de la potentielle reprise de certaines exploitations minières situées sur la zone de la côte oubliée « Woen Vùù », une entente entre les deux districts coutumiers d'Unia et de Borindy a permis de proposer un moratoire de deux ans (minimum) sur cette région.

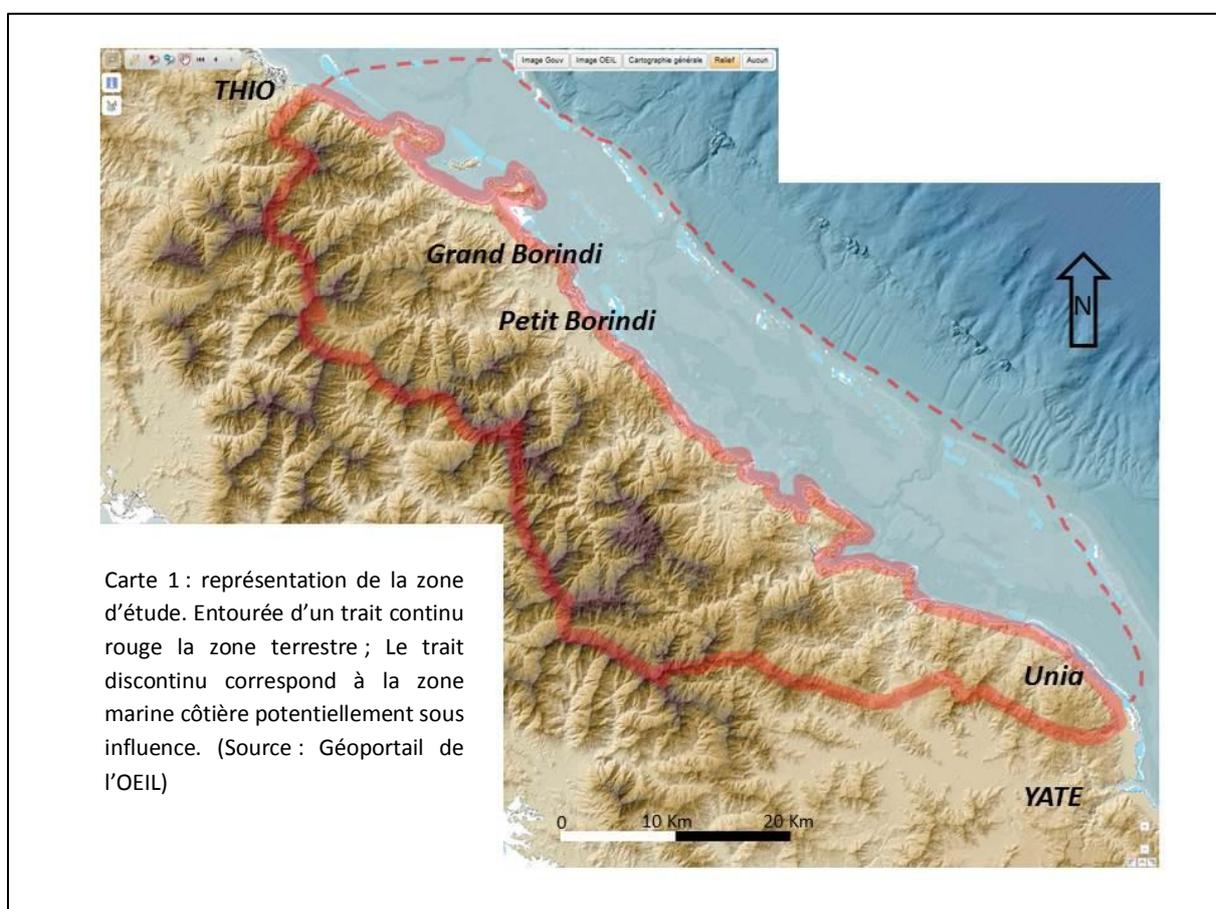
Cette période de gèle de toute nouvelle exploitation (2015 – 2016) doit être mise à profit pour étudier quelles alternatives de développement durable peuvent se substituer à l'exploitation minière dans la zone. Dans le cadre de ce moratoire, plusieurs études devraient être menées : enquêtes socio-culturelles, enquêtes sur la toponymie et l'histoire et des études environnementales.

Les administrateurs de l'OEIL, notamment la province Sud et les coutumiers, ont souhaité que l'OEIL réalise une étude visant à recueillir les connaissances existantes pour caractériser l'environnement de la côte oubliée et identifier les enjeux de conservation dans cette zone.

ZONE D'ÉTUDE

La zone d'étude (environ 1300 km² sur la partie terrestre), correspond au lieu dit de la « côte oubliée ». Cette zone a été définie par les coutumiers du Grand Sud comme la bande littorale allant de Borindy à Unia.

L'étude de cet espace littoral doit intégrer l'ensemble des bassins versants ayant un exutoire sur la côte oubliée ainsi que le milieu marin côtier associé et potentiellement sous l'influence des bassins versants.



OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Les trois principaux objectifs de cette étude sont de:

- I) caractériser la biodiversité et de manière plus large l'environnement (état et pressions) sur la base des informations existantes ;
- II) identifier les enjeux de conservation du patrimoine naturel dans la zone ;
- III) indiquer les actions à mener pour compléter des connaissances et/ou développer des outils de gestion dans la perspective d'une conservation du patrimoine naturel de la zone.

I) Caractérisation de la biodiversité et de l'environnement

Sous-objectif 1 - Recenser et référencer les connaissances relatives à la biodiversité et à l'environnement (état et pressions).

La caractérisation de l'état de la biodiversité et de l'environnement de la zone doit notamment permettre de mettre en avant les richesses et les dégradations existantes.

Les informations recherchées sont celles relatives à la caractérisation, l'étude et la surveillance de(s) :

- la biodiversité : écosystèmes marins et terrestres, espèces rares et endémiques, valeur patrimoniale des milieux et des espèces, formations végétales, ...
- l'environnement : climat, géologie, physique, chimique, biologique de l'environnement, les paysages, ...
- forçages, pressions et dégradations passées, actuelles et à venir sur la biodiversité et l'environnement ex : exploitations et prospections minières, projets pré-identifiés (ex : barrage Ouinné, mines SMGM), feux, érosion, hyper-sédimentation, engravement, trait de côte, fragmentation, espèces envahissantes...

Sous-objectif 2 - Caractériser la biodiversité et l'environnement.

La réalisation de ce sous-objectif consiste à analyser et synthétiser les informations référencées.

Cet objectif doit répondre aux questions suivantes :

- *De quelles informations dispose-t-on dans la zone d'étude pour caractériser la biodiversité et l'environnement ?*
- *Existe-il des dispositifs de surveillance de la biodiversité et de l'environnement dans la zone ?*
- *Comment peut-on caractériser :*
 - *L'état actuel de la biodiversité et de l'environnement de la zone ?*
 - *Les dégradations actuelles de la biodiversité et de l'environnement de la zone ?*
 - *Les pressions passées, actuelles et à venir sur la biodiversité et l'environnement de la zone ?*

II) Identification des enjeux de conservation de la biodiversité et de l'environnement

Délimiter les espaces caractérisés par de forts enjeux relatifs à la conservation de la biodiversité et de l'environnement ex : zone abritant une importante biodiversité, des écosystèmes reconnus d'intérêt patrimonial, des espèces rares et menacées, des paysages d'intérêt. Cette zone représente d'autant plus un fort enjeu si elle est par ailleurs le siège de pressions et menaces avérées ou à venir.

Cet objectif doit répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les zones soumises à des enjeux en termes de conservation de la biodiversité et de l'environnement dans la zone ?
- Quelles surfaces font actuellement l'objet de mesures de protection ?
- Quelles surfaces sont considérées en milieu d'intérêt patrimonial ?
- Quelles surfaces sont considérées en zone de fort micro endémisme ? etc...
- Quelle hiérarchisation des enjeux peut être faite ?

III) Identification des potentielles actions à mener en matière d'acquisition de connaissances et de développement d'outils de gestion

Sur la base des connaissances existantes proposer **un plan d'actions hiérarchisées qui permet à terme de disposer des connaissances et outils nécessaires à une bonne conservation du patrimoine naturel de la zone**. Les éventuelles lacunes qu'il est proposé de combler peuvent porter sur une caractérisation générale de la zone (ex : production de cartes), les compartiments du vivant (nouveaux inventaires faunistiques et floristiques...), sur une approche fonctionnelle (corridors écologiques, cycle de vie des organismes d'eau douce, courantologie dans le lagon, etc.) en identifiant éventuellement les besoins de R&D et sur le développement d'outils de suivi et de gestion type indicateur.

Cet objectif doit répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les informations environnementales, outils de suivi et de gestion (type indicateur) manquants et indispensables à la gestion opérationnelle des espaces naturels de la zone ?
- Quelles actions sont à mettre en place pour l'acquisition des informations ou le développement des outils manquants ?
- Quelles sont les coûts et les durées estimés de ces actions ?
- Quelle hiérarchisation de ces actions peut être faite ?

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie détaillée employée pour répondre aux objectifs de l'étude doit être proposée par le soumissionnaire dans son offre. Celle-ci devra intégrer les exigences de l'OEIL :

- la recherche d'informations s'appuie sur la consultation d'acteurs clés dont la liste sera pré-établie en concertation avec l'OEIL en réunion de démarrage (communes, sociétés minières, DENV, DIMENC, DAVAR, instituts de recherche...);
- l'approche générale de l'étude devra préférentiellement reposer sur un croisement de compétences issues de l'environnement et de la géographie ;
- une approche par bassin versant devra être privilégiée, notamment pour l'analyse des pressions relatives à l'érosion et pour l'identification des enjeux de conservation ;
- la méthodologie mise en œuvre pour la détermination des enjeux s'appuiera autant que possible sur des approches standardisées (cf. analyse éco-régionale marine en NC¹) ;

¹ <http://www.oeil.nc/cdrn/index.php/resource/bibliographie/view/39>

- la caractérisation de la biodiversité et de l'environnement (état et pressions) devra être mise en perspective de la situation générale en Nouvelle-Calédonie ;
- la charte graphique de l'OEIL et le format type de ses rapports devra être respectée ;
- le plan du rapport final sera établi en concertation avec l'OEIL.

DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

L'OEIL prévoit la mise en place d'un groupe de travail technique et scientifique (GT) qui supervisera l'avancée des travaux réalisés par le sous-missionnaire.

Des réunions de travail auront lieu aux étapes clés de la prestation pour soumettre à validation l'avancée des travaux :

- réunion de démarrage de l'étude.
- réunion de travail : restitution des informations collectées, synthèse de la caractérisation de la biodiversité et de l'environnement et des pressions et menaces associées (résultats objectif I).
- réunion de travail : restitution des enjeux de conservation de la biodiversité et de l'environnement et du plan d'action pour l'acquisition de connaissances et le développement des outils manquants (résultats objectifs II & III).
- restitution finale de l'étude.

Lors du déroulement de la prestation, s'il le juge nécessaire, l'OEIL se réserve le droit de provoquer des réunions de travail pour évoquer l'avancement des travaux sans surcoût.

LIVRABLES

Les livrables attendus sont :

- **un rapport d'étude** (format type des rapports de l'OEIL) : le contenu et le plan du rapport seront validés avec l'OEIL; les thématiques abordées devront notamment concerner les bassins versants, les milieux naturels (marin, terrestre, dulçaquicole), les écosystèmes et les espèces rares/endémiques. Le rapport ne devra pas dépasser 50 pages hors annexes et cartes. Le rapport intégrera le plan d'actions hiérarchisées qui ne dépassera pas 10 pages. En annexe seront décrites l'ensemble des informations bibliographiques ou autres ayant permis de réaliser le travail (provenance, nature, format...).
- **une fiche résumé** du rapport (format type OEIL, 2 pages).
- **des cartes** rassemblées dans un livret cartographique dissocié du rapport d'étude et représentant la spatialisation des connaissances existantes et des enjeux. La construction des cartes sera validée en amont avec l'OEIL. Les données cartographiques (géodatabase personnelle@Esri) et les fichiers de projets cartographiques (mxd@Esri, lyr@Esri) seront transmis à l'OEIL.
- **une fiche « Biodiversité »** (2 – 4 pages) avec les principaux chiffres clefs, variables ou indicateurs caractérisant la biodiversité et l'environnement de la zone (état, pressions, dégradations) fournie avec des comparatifs sur d'autres zones de Nouvelle-Calédonie (ex : proportion de la zone représentée par des forêts denses humides ; proportion de la zone occupée par des sites miniers comparée à d'autres zones de Nouvelle-Calédonie).
- **une fiche « Etat de l'environnement »** (2 – 4 pages) résumant l'état environnemental /écologique de la zone segmentée en plusieurs secteurs si besoin (dans la limite des

informations disponibles). La méthodologie de qualification de l'état environnemental devra être définie et discutée au préalable avec l'OEIL.

- **une présentation orale** accompagnée d'un support de type PowerPoint présentant les résultats finaux de l'étude.
- **en préparation de chaque réunion de travail**, il est demandé au soumissionnaire de rédiger un ordre du jour.
- **durant chaque réunion de travail**, un diaporama de type Power point est présenté en support de discussion.
- **après chaque réunion**, un compte rendu est rédigé et soumis à validation aux membres du GT.

STRUCTURATION DES OFFRES

Il est attendu pour la proposition des offres :

- la méthodologie détaillée et justifiée de la mise œuvre de l'étude en veillant à traiter de manière séparée les objectifs.
- un calendrier de réalisation détaillé,
- une proposition technique et financière détaillée (doit comporter le nombre d'heure de travail total pour chaque intervenant dont le CV et les tâches sont détaillées).

Remarque : L'OEIL se réserve le droit de n'accepter qu'une mise en œuvre partielle des actions proposées dans les offres qu'il reçoit.

PLANNING

Il est attendu que le calendrier de l'étude intègre les différentes réunions de travail identifiées dans « DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE ». La restitution finale de l'étude ne devra pas être prévue au-delà du mois de février 2016.

DÉLAI DE RÉPONSE

La date limite de réception de l'offre est fixée au **30 juillet 2015 à 23h00 (GMT+11)** dernier délai.

L'offre sera adressée par voie électronique à l'adresse :

adrien.bernaud@oeil.nc (prévoir un accusé de réception).

Les dossiers parvenus après la date et l'heure limite de réception des offres ne seront pas retenus.

DÉLAI DE VALIDITÉ

Le délai minimum de validité de l'offre doit être de 60 jours à compter de sa date de réception.

CONTACT

Des renseignements d'ordre technique ou administratif peuvent être adressés à :

Adrien BERTAUD

Chargé de projet - OEIL

Courriel : adrien.bernaud@oeil.nc

Tel : (+687)23-69-69